

NOUVELLE DATE

PROGRAMME COLLOQUE

ENDETTEMENT ET DÉTENTION :
REGARDS CROISÉS ET PISTES
D'ACTION



12.03.2026

BNB - Bruxelles

Inscriptions sur :

www.observatoire-credit.be



Observatoire
du Crédit et
de l'Endettement

PROGRAMME DU COLLOQUE

Modérateur de la journée : **Denis Maréchal**, magistrat au tribunal du travail de Liège, président honoraire

9h-9h30	Accueil
9h30-9h45	Introduction - Vincent Magnée , directeur de la Banque nationale et président de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement
9h45-10h	Témoignage : regard d'un ex-détenu sur la question des dettes
10h-10h30	La prison : on n'en finit jamais de payer - Olivia Nederlandt , professeure à l'UCLouvain Saint Louis - Bruxelles
10h30-11h15	Dettes et détenus : présentation des 1ers résultats d'une recherche nationale - Caroline Jeanmart, Laetitia Pierroux, Maelle Servais et Sabine Thibaut , Observatoire du Crédit et de l'Endettement
11h15-11h30	Pause-café
11h30-12h10	Réactions aux 1ers résultats de la recherche de l'Observatoire : regards de l'intra- et de l'extra-muros - Charlotte Claeysens, Stéphanie Brancart et Valérie Mont , Direction générale EPI, Service Psychosocial Central, SPF Justice et Mélanie Devillers , assistance sociale et médiatrice de dettes, Rizome ASBL
12h10-12h30	Échanges avec la salle
12h30-13h30	Lunch
13h30-14h45	Ateliers (choix d'un seul atelier)
14h45-15h	Pause-café
15h-16h	Synthèse des ateliers en plénière et échanges
16h-16h15	Conclusion - David Scheer , professeur de criminologie sociologique, UCLouvain

DESCRIPTION DES ATELIERS

Atelier 1 – Aspects administratifs : adresse de référence, domicile, carte d'identité

Modérateur/rapporteur : **Tom Bols**, Conseiller au service Population et Documents d'identité, SPF Intérieur, Direction générale identité et Affaires citoyennes

Introduction à l'atelier : **Valérie Mont**, inspectrice sociale, Direction générale EPI, Service Psychosocial Central, SPF Justice

L'incarcération entraîne souvent une rupture du lien administratif : absence de domicile effectif, perte de l'adresse de référence, documents d'identité expirés ou inaccessibles et régularisation lente et compliquée. Or ces éléments sont essentiels pour garantir l'accès aux droits sociaux, aux services bancaires et à la régularisation de la situation civile. Ce cadre administratif joue aussi un rôle central dans le recouvrement des dettes : sans adresse connue, les créanciers ont plus de difficultés à retrouver le débiteur tandis qu'une domiciliation peut entraîner des poursuites plus actives. Cet atelier explorera ces enjeux complexes, à la croisée des droits fondamentaux, de la gestion de la dette et de la réinsertion sociale.

Atelier 2 – Synergies entre l'intra et l'extra-muros sur les questions d'endettement

Modérateurs/rapporteurs: **Isolde Vandavelde** et **Wietske Van Gils**, SAM asbl

Introduction à l'atelier : des **représentants du Service d'Aide aux Détenus de la prison d'Ittre** (La Touline, Après asbl)

La gestion de l'endettement des personnes détenues suppose une collaboration efficace et opérationnelle entre les services actifs à l'intérieur des établissements pénitentiaires (intra-muros) et ceux situés à l'extérieur (extra-muros), tels que les CPAS, les services de médiation de dettes ou les institutions de crédit social. Cet atelier questionnera les articulations existantes – ou manquantes – entre ces différents acteurs, les obstacles à la continuité des accompagnements et les pistes pour renforcer la coopération au bénéfice des personnes détenues ou sortant de prison. Il s'agira aussi de réfléchir aux pistes pour construire un véritable parcours d'accompagnement de la dette, dès la détention et jusqu'à la réinsertion.

Atelier 3 – Dettes : freins à la réinsertion ou incitations à la récidive ?

Modérateur/rapporteur : **Eric Maes**, chercheur, Direction opérationnelle Criminologie, Institut National de Criminalistique et de Criminologie

Introduction à l'atelier : **Jean-François Funck**, juge au tribunal d'application des peines de Bruxelles

Il est fréquent que les personnes sortant de prison accumulent d'importantes dettes, souvent aggravées durant la détention. Dès lors, se pose la question de l'impact de ces dettes sur le parcours de réinsertion : dans quelle mesure compliquent-elles l'accès au logement, à l'emploi ou à une stabilité financière durable ? Peuvent-elles constituer un frein à la réinsertion, voire favoriser, dans certains cas, un risque de récidive ?

Par ailleurs, la mise en œuvre ou la reprise des procédures de recouvrement de dettes à la sortie de prison — dans un contexte socio-économique souvent déjà fragilisé, voire profondément anéanti par la détention — risque d'entraver, voire de limiter, les possibilités de reconstruction d'une vie autonome.

Cet atelier visera à interroger les liens entre l'endettement, la sortie de prison et les risques de rechute, tout en soulignant l'importance d'un accompagnement à la gestion budgétaire avant et après la libération.

Atelier 4 – Sens de la peine financière et impact sur l'endettement

Modérateur/rapporteur: **Kristel Beyens**, Professeure de pénologie et criminologie, Département Criminologie, Groupe de recherche Crime & Society, Vrije Universiteit Brussel (VUB)

Introduction à l'atelier : **Alexia Jonckheere**, chercheuse, Direction opérationnelle Criminologie, Institut National de Criminalistique et de Criminologie

Les peines financières (les amendes pénales notamment) peuvent peser lourdement dans l'endettement des personnes détenues. Celles-ci sont souvent loin de disposer des ressources nécessaires pour les rembourser ou du moins dans des délais réalistes.

Cet atelier traitera des implications possibles de ces peines sur l'endettement et les perspectives de réinsertion des personnes détenues. Il traitera aussi de l'impact, du sens et du rôle de la peine financière dans le cadre de la justice pénale. Nous explorerons aussi d'éventuelles modalités d'adaptation des peines financières aux réalités économiques des justiciables, dans un juste équilibre entre équité et efficacité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Banque nationale de Belgique - Auditorium
Rue Montage aux Herbes potagères, 61 à 1000 Bruxelles
Accès en train, métro, bus : arrêt Bruxelles-Central

Langues de travail

Néerlandais/Français, une traduction simultanée est assurée.

Prix (TVA 0%)

- Tarif normal : 50€
- Tarif secteur non-marchand, étudiants, demandeurs d'emploi : 25€

Ces prix comprennent l'inscription, l'interprétation, la documentation et le lunch.

Dédit avec remboursement des droits d'inscription jusqu'au 2 mars 2026.

Accréditation

- OVB: 5 points
- OBFG: 6 points
- IFJ: accord pour les magistrats, stagiaires judiciaires et membres du personnel de l'ordre judiciaire
- SAM-TES: en attente

Inscription

Via notre site internet : www.observatoire-credit.be
("Nos évènements")

Information

L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement
Château de Cartier - Place du Perron n°38,
B-6030 Marchienne-au-Pont
Tél : 32-(0)71/33.12.59
E-mail : info@observatoire-credit.be